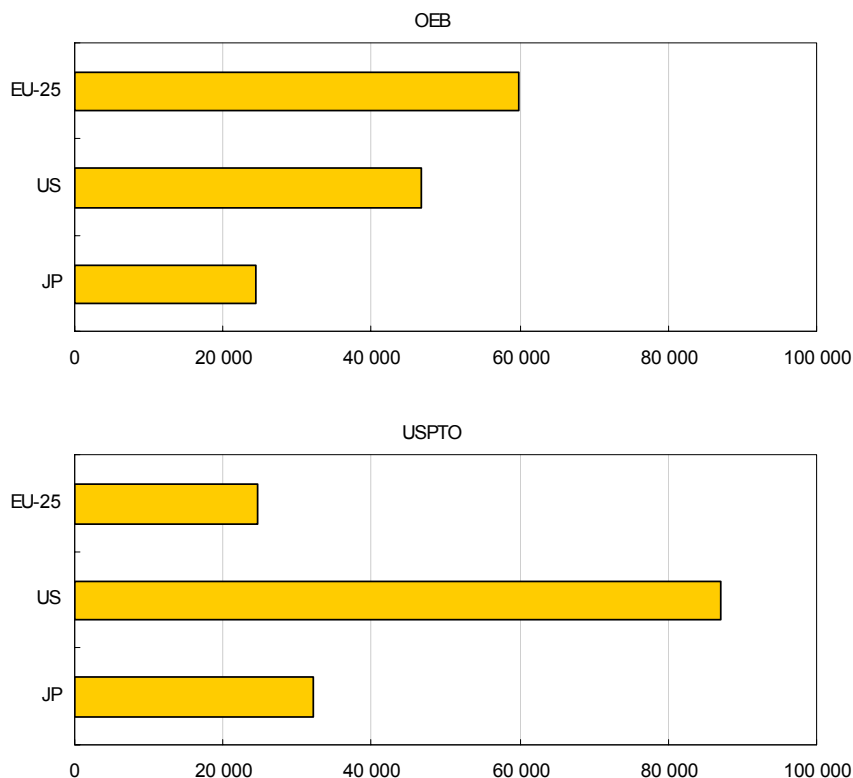


# Indicateurs de brevet nationaux

Les demandes de brevet de l'UE-25 adressées à l'Office européen des brevets sont plus nombreuses qu'aux USA

Figure 1: nombre total des demandes de brevet adressées à l'Office européen des brevets (OEB) en 2002 et nombre de brevets délivrés par l'Office des brevets et marques des États-Unis (USPTO) en 1999 <sup>(1)</sup>



(1) voir notes méthodologiques

## Principaux résultats

- En 2002, les demandes de brevet adressées à l'OEB en provenance de l'Union européenne, des États-Unis et du Japon ont, respectivement, atteint les chiffres de 59 756, 46 819 et 24 494. Tandis que l'USPTO a délivré 87 116 brevets à des inventeurs américains en 1999, seuls 24 733 brevets ont été accordés à des inventeurs de l'UE-25 et 32 178 à des inventeurs du Japon.
- Dans l'UE-25, en 2002, c'est l'Allemagne qui a présenté le plus grand nombre de demandes de brevet à l'OEB (41,0%), loin devant la France (14,3%) et le Royaume-Uni (12,1%).
- Parmi les 25 États membres de l'UE, trois pays étaient en tête en ce qui concerne les demandes de brevet en valeur relative (par million d'habitants et/ou par million de personnes actives). Il s'agit de l'Allemagne, de la Suède et de la Finlande. En nombre de brevets par million d'habitants, l'Allemagne a présenté 129 demandes de brevet à l'OEB (129 à l'USPTO), la Suède 290 (157) et la Finlande 307 (143).
- Les États-Unis se sont spécialisés dans les demandes de brevet en « physique » tandis que pour l'Union européenne, il s'agit du secteur « techniques industrielles diverses; transport ». La plupart des demandes de brevet du Japon déposées auprès de l'OEB concernait le secteur de « l'électricité » tandis que la majeure partie de ses brevets délivrés par l'USPTO concernait la « physique ».
- Le nombre de brevets délivrés par l'USPTO a augmenté entre 1985 et 1999, principalement pour les États-Unis mais – dans une moindre mesure – également pour l'Union européenne et le Japon.

## Statistiques en bref

SCIENCE ET  
TECHNOLOGIE

2/2006

Auteur

Bernard FELIX

## Contenu

Principaux résultats..... 1

Nombre total de demandes de brevet : les brevets nationaux étaient en tête à la fois à l'OEB et à l'USPTO ..... 2

Délivrance de brevets par section de la CIB: les USA sont spécialisés en physique et l'UE-25 en techniques industrielles diverses ; transports. .... 4

Au niveau international, les demandes de brevet enregistrent des tendances à la hausse à long terme. .... 6



## Nombre total de demandes de brevet : les brevets nationaux étaient en tête à la fois à l'OEB et à l'USPTO

D'après la figure 1, il existe de grandes différences entre le nombre de brevets nationaux et celui de brevets étrangers. En 2002, l'UE-25 (59 756, voir tableau 1) a déposé davantage de demandes de brevet auprès de l'OEB que les États-Unis (46 819) ou le Japon (24 494). De même, l'USPTO a accordé un plus grand nombre de brevets en 1999 aux États-Unis (87 116, voir tableau 2) qu'au Japon (32 178) ou à l'UE-25 (24 733).

Le tableau 1 montre que les demandes de brevet de l'UE-25 auprès de l'OEB ont été relativement stables entre 2000 et 2002.

Le nombre de demandes de brevet par million de personnes actives a été légèrement plus élevé au Japon (366) et aux États-Unis (320) que dans l'UE-25 (284).

Au niveau national dans l'UE-25, c'est l'Allemagne qui était en tête en valeur absolue avec 24 514 demandes de brevet

déposées à l'OEB en 2002, soit plus du double de la France (8 556) et du Royaume-Uni (7 258).

Si l'on tient compte de la population, la Finlande, l'Allemagne et la Suède arrivaient en tête avec 300 demandes de brevet environ par million d'habitants en 2002. Six autres États membres – Belgique, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas et Autriche – ont enregistré plus de 100 demandes de brevet par million d'habitants auprès de l'OEB.

En proportion du nombre de personnes actives, l'Allemagne arrivait en première position avec plus de 600 demandes de brevet (par million de personnes actives) en 2002, mais était suivie de très près par la Finlande et la Suède (593 et 566 respectivement).

**Tableau 1: demandes de brevet déposées à l'OEB par année de priorité au niveau national ; nombre total par million d'habitants et par million de personnes actives, 1999 à 2002**

	Nombre total				Par million d'habitants				Par million de personnes actives			
	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002	1999	2000	2001	2002
EU-25	56 603	60 740	60 806	59 756	125,8	134,7	134,5	:	:	293,1	292,0	284,4
EU-15	56 141	60 145	60 253	59 074	149,7	159,9	159,5	:	326,7	347,2	346,1	335,3
BE	1 465	1 470	1 390	1 452	143,4	143,5	135,4	140,8	335,7	333,3	322,9	333,5
CZ	108	107	116	122	10,5	10,4	11,3	12,0	21,0	20,8	22,7	24,1
DK	1 019	1 178	1 180	1 167	191,8	220,9	220,7	217,5	357,0	414,2	416,4	407,8
DE	23 536	25 086	24 819	24 514	286,9	305,3	301,7	297,4	594,4	635,9	626,7	618,5
EE	12	13	14	10	8,4	9,8	10,1	7,1	17,7	20,5	21,1	15,0
EL	67	72	97	109	6,2	6,6	8,9	9,9	14,7	15,7	21,3	23,4
ES	943	1 045	1 150	1 246	23,7	26,1	28,5	30,5	54,5	58,3	64,1	66,7
FR	8 055	8 401	8 592	8 556	137,7	143,0	145,5	144,2	315,0	326,2	331,6	327,0
IE	300	283	338	311	80,5	75,0	88,1	79,7	178,0	162,3	188,9	168,7
IT	4 144	4 473	4 548	4 747	72,8	78,6	79,8	83,3	177,5	190,5	192,4	198,1
CY	6	11	17	5	8,4	15,5	24,1	7,6	:	34,6	52,0	16,3
LV	6	15	11	13	2,3	6,4	4,7	5,5	5,0	14,0	10,1	11,4
LT	4	9	8	10	1,0	2,5	2,2	2,8	2,1	5,1	4,7	5,9
LU	79	102	79	69	186,0	234,2	179,7	154,6	441,6	548,8	419,7	355,6
HU	173	205	182	193	16,8	20,0	17,9	19,0	42,5	50,3	44,5	47,1
MT	5	5	6	5	13,2	11,8	16,5	11,8	:	29,4	40,8	29,2
NL	3 308	3 879	4 456	3 934	209,9	244,5	278,7	244,3	419,2	480,0	540,8	468,9
AT	1 239	1 382	1 389	1 483	155,2	172,7	173,2	183,9	321,1	357,6	360,7	384,6
PL	80	121	117	179	2,1	3,1	3,1	4,7	4,7	7,0	6,7	10,4
PT	47	59	57	49	4,6	5,8	5,5	4,8	9,1	11,3	10,7	9,1
SI	43	72	58	103	21,9	36,2	29,4	51,7	45,1	74,9	60,4	105,2
SK	26	39	23	41	4,9	7,2	4,2	7,7	10,4	15,1	8,6	15,9
FI	1 737	1 796	1 792	1 593	336,7	347,2	345,9	306,6	657,6	674,0	668,9	592,9
SE	2 962	3 255	2 867	2 587	334,5	367,4	322,7	290,4	674,9	746,0	629,5	565,5
UK	7 239	7 665	7 499	7 258	121,9	128,6	125,3	:	254,5	267,3	261,5	250,8
IS	42	43	35	52	150,6	154,0	123,9	180,9	269,5	268,6	218,0	322,0
LI	22	27	31	28	678,7	847,5	933,3	849,8	:	:	:	:
NO	564	637	594	610	126,8	142,3	132,0	134,8	242,0	270,9	251,4	255,2
EEA	57 230	61 448	61 466	60 446	:	:	:	:	:	:	:	:
CH	2 745	3 049	3 138	2 987	385,4	425,6	435,5	411,7	688,6	765,2	777,0	731,4
BG	31	23	28	36	3,8	2,8	3,5	4,6	:	6,7	8,2	10,6
HR	42	56	55	87	:	12,2	12,3	:	:	:	:	48,8
RO	23	18	30	30	1,0	0,8	1,3	1,4	2,0	1,5	2,6	2,8
TR	67	88	88	118	:	:	:	:	2,7	3,7	3,7	4,9
CA	2 277	2 563	2 707	2 713	:	:	:	:	:	:	:	:
CN	723	1 693	1 042	1 480	:	:	:	:	1,0	2,3	1,4	2,0
JP	20 056	23 991	23 090	24 494	158,6	:	:	:	295,9	354,6	342,0	366,2
RU	632	619	666	591	:	:	:	:	8,7	8,6	9,4	8,2
US	44 213	48 859	47 157	46 819	162,8	:	:	:	314,0	339,3	324,8	319,9

Les données de référence sur la population et les personnes actives sont fournies par Eurostat ou l'OCDE (PIST 2005/1).

Le tableau 2 indique une évolution à la hausse de la délivrance de brevets par l'USPTO entre 1996 et 1998 aux demandeurs des États-Unis. Toutefois, on a noté une baisse entre 1998 et 1999.

Tandis que l'USPTO a accordé 87 116 brevets à des inventeurs américains en 1999, seuls 24 733 ont été délivrés à des inventeurs de l'UE-25 et 32 178 à des inventeurs du Japon.

Par rapport à la population, les différences restent importantes. En 1999, les États-Unis enregistraient 321 brevets accordés par million d'habitants. Pour le Japon et l'UE-25, les chiffres étaient, respectivement, de 254 et de 55.

Au sein de l'UE-25, l'Allemagne était à nouveau en tête en valeur absolue avec 10 622 brevets délivrés par l'USPTO

en 1999. Par rapport à la population, la Suède, la Finlande et l'Allemagne occupaient les trois premières places avec, respectivement, 157, 143 et 129 brevets accordés par million d'habitants.

En pourcentage de la population active, la Suède se classait première avec 317 brevets délivrés par million de personnes actives en 1999. Deux autres États membres – l'Allemagne et la Finlande – en comptaient plus de 200. Ces chiffres sont toutefois inférieurs à ceux des États-Unis (619) et du Japon (475).

Les données figurant dans le tableau 2 pour les années 2000 et 2002 ne sont pas comparables à celles de 1999 et avant en raison de retards administratifs lors de l'octroi des brevets par l'USPTO.

**Tableau 2: brevets accordés par l'USPTO par année de priorité au niveau national; nombre total par million d'habitants et par million de personnes actives, 1996-2002**

	Nombre total						Par million d'habitants		Par million de personnes actives	
	1996	1997	1998	1999	2000	2002	1996	1999	1996	1999
EU-25	25 595	27 363	27 445	24 733	18 376	3 925	57,2	55,0	:	:
EU-15	25 475	27 204	27 311	24 602	18 250	3 893	68,4	65,6	151,8	143,2
BE	668	727	684	599	437	133	65,9	58,6	159,5	137,2
CZ	28	39	36	29	24	11	2,7	2,9	:	5,7
DK	466	447	437	395	288	79	88,8	74,3	165,5	138,3
DE	10 585	11 326	11 781	10 622	8 335	1 623	129,4	129,5	270,8	268,3
EE	2	3	3	3	1	:	1,1	2,1	:	4,3
EL	27	24	25	10	11	7	2,5	0,9	6,3	2,2
ES	279	298	302	285	236	78	7,1	7,2	17,0	16,5
FR	3 967	4 224	4 148	3 685	2 447	464	68,5	63,0	157,9	144,1
IE	108	121	139	163	124	53	29,8	43,6	72,8	96,5
IT	1 700	1 787	1 716	1 670	1 375	356	29,9	29,4	74,5	71,6
CY	0	-	-	2	1	0	0,5	2,9	:	:
LV	3	1	4	1	3	0	1,3	0,4	133,3	0,9
LT	1	2	1	1	3	0	0,3	0,4	:	0,8
LU	23	34	35	36	31	17	55,4	83,7	:	198,8
HU	46	62	35	52	46	13	4,5	5,1	11,6	12,9
MT	2	1	1	3	1	:	5,4	7,9	:	:
NL	1 291	1 399	1 305	1 213	1 003	191	83,3	76,9	174,3	153,7
AT	459	559	561	520	450	88	57,7	65,1	120,1	134,7
PL	23	31	22	21	18	6	0,6	0,5	:	1,2
PT	5	14	13	12	13	7	0,5	1,2	1,0	2,4
SI	12	10	26	12	22	2	6,0	6,2	12,8	12,9
SK	3	8	6	6	7	:	0,5	1,1	:	2,3
FI	752	852	836	738	446	116	147,0	143,0	307,7	279,3
SE	1 563	1 783	1 585	1 391	852	174	176,8	157,1	354,4	317,0
UK	3 583	3 609	3 742	3 264	2 202	509	61,0	55,0	125,1	114,8
IS	14	14	25	23	16	1	52,2	84,3	96,6	151,0
LI	25	17	22	14	10	5	803,3	438,9	:	:
NO	247	269	278	224	134	44	56,6	50,3	111,2	96,1
EEA	25 881	27 664	27 769	24 994	18 536	3 976				
CH	1 293	1 489	1 354	1 286	1 008	207	183,1	180,5	329,7	322,5
BG	2	4	6	9	3	1	0,3	1,1	:	:
HR	9	12	11	7	10	4	2,0	:	:	:
RO	5	4	6	5	2	3	0,2	0,2	:	0,5
TR	6	8	16	10	12	8	:	:	0,3	0,4
CA	3 033	3 511	3 842	3 486	3 099	1 550	101,8	:	:	:
CN	106	158	189	267	358	292	:	:	:	:
JP	32 047	33 902	32 751	32 178	28 235	6 874	255,3	254,5	477,5	474,7
RU	232	219	223	210	200	65	:	:	3,2	2,9
US	76 849	86 801	89 859	87 116	77 574	39 478	290,9	320,7	567,1	618,6

Les données de référence sur la population sont fournies par Eurostat ou par l'OCDE (PIST 2005/1).

## Délivrance de brevets par section de la CIB: les USA sont spécialisés en physique et l'UE-25 en techniques industrielles diverses ; transports.

Le tableau 3 indique les demandes de brevet adressées à l'OEB par section de la CIB. Dans l'UE-25 en 2002, les sections de la CIB les plus importantes étaient **techniques industrielles diverses; transports - section B** (20,3% de l'ensemble des demandes de brevet) puis **électricité — section H** et **physique — section G** (respectivement, 17,0% et 16,7%).

Pour les États-Unis, la section la plus importante en 2002 était la **physique — section G** (22,4%), suivie par les **nécessités courantes de la vie — section A** (22,1%).

La Chine, le Japon et le Canada étaient davantage spécialisés en **électricité — section H** : respectivement 27,8 %, 24,4 % et 23,5% de l'ensemble des demandes de brevet adressées à l'OEB.

Les spécialisations de la Russie étaient sensiblement différentes. Ses sections les plus importantes étaient les **nécessités courantes de la vie – section A** et **chimie ; métallurgie – section C**.

Dans l'Union européenne, la répartition variait au niveau de l'État membre. Par exemple, la Belgique était spécialisée en **chimie, métallurgie — section C**, le Danemark en **nécessités courantes de la vie — section A**, l'Irlande en **électricité — section H** et le Royaume-Uni en **physique — section G**.

Les sections de la CIB dans lesquelles l'UE-25 semblait être la moins spécialisée en 2002 étaient les **textiles; papier — section D** et **constructions fixes — section E**.

**Tableau 3: demandes de brevet auprès de l'OEB par année de priorité au niveau national, par section de la CIB, en pourcentage de l'ensemble des demandes de brevet en 2002<sup>(1)</sup>**

	Nombre total	Nécessités courantes de la vie	Techniques industrielles diverses ; transports	Chimie; métallurgie	Textiles; papier	Constructions fixes	Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage	Physique	Électricité
EU-25	59 756	15,1	20,3	14,4	2,1	4,2	10,2	16,7	17,0
EU-15	59 074	15,0	20,3	14,3	2,1	4,2	10,2	16,7	17,1
BE	1 452	15,5	18,0	25,9	3,9	3,9	5,0	13,6	14,1
CZ	122	19,0	24,3	14,6	3,5	6,5	15,0	11,4	5,7
DK	1 167	25,7	13,4	19,2	0,6	5,0	9,9	14,1	12,2
DE	24 514	11,4	22,9	14,8	2,1	3,7	13,7	15,7	15,8
EE	10	25,9	10,4	23,4	-	-	-	40,4	-
EL	109	27,6	17,6	15,1	0,9	10,1	5,5	8,6	14,6
ES	1 246	22,1	27,3	13,9	2,2	6,4	7,1	10,3	10,7
FR	8 556	16,8	18,9	14,0	1,3	3,6	8,8	17,5	19,0
IE	311	22,2	11,3	9,5	0,1	1,6	4,7	23,6	27,1
IT	4 747	20,9	27,5	10,9	3,1	6,0	10,8	9,6	11,2
CY	5	37,5	26,6	4,7	-	-	-	15,6	15,6
LV	13	27,7	7,7	8,7	7,7	-	21,2	11,6	15,4
LT	10	20,7	5,2	10,4	10,4	-	20,7	32,7	-
LU	69	11,0	23,0	21,7	1,9	4,4	16,9	12,4	8,7
HU	193	25,5	17,1	18,4	-	8,2	4,1	15,2	11,5
MT	5	21,4	-	-	-	7,1	-	49,9	21,4
NL	3 934	13,8	12,9	12,4	1,0	3,0	3,8	28,0	25,1
AT	1 483	15,6	23,0	10,6	4,3	9,2	9,5	12,9	14,7
PL	179	21,3	12,6	25,9	-	9,5	7,1	15,1	8,5
PT	49	18,9	22,4	13,4	6,1	15,3	6,1	9,2	8,7
SI	103	31,5	12,9	12,6	1,9	2,9	3,9	17,3	17,0
SK	41	14,5	16,9	27,1	-	4,8	25,4	6,5	4,8
FI	1 593	8,6	12,4	8,9	6,9	2,8	4,2	17,2	39,0
SE	2 587	19,0	21,1	9,9	2,2	4,5	7,4	17,0	18,8
UK	7 258	18,4	14,4	17,1	1,1	4,8	7,4	20,6	16,3
IS	52	45,1	9,3	17,6	1,9	3,9	3,7	15,9	2,6
LI	28	40,6	13,4	10,8	-	-	21,7	8,2	5,3
NO	610	19,2	17,2	13,4	0,9	11,0	10,1	20,1	8,2
EEA	60 446	15,2	20,2	14,4	2,0	4,3	10,2	16,7	16,9
CH	2 987	19,6	20,6	14,8	2,4	3,5	7,6	18,9	12,6
BG	36	28,4	22,0	2,4	0,3	-	16,5	15,2	15,1
HR	87	25,2	15,5	24,0	1,1	11,5	8,0	11,5	3,2
RO	30	16,9	4,1	4,1	-	27,1	24,5	12,6	10,7
TR	118	24,8	14,9	8,8	7,7	5,9	21,6	5,3	11,0
CA	2 713	17,6	12,7	17,0	0,8	3,5	5,9	19,1	23,5
CN	1 480	21,5	8,9	15,1	1,4	3,8	7,6	13,8	27,8
JP	24 494	9,4	15,6	17,9	1,1	0,7	7,5	23,4	24,4
RU	591	19,7	15,0	19,5	0,3	3,6	12,4	17,7	11,8
US	46 819	22,1	12,5	16,4	1,1	2,0	4,9	22,4	18,6

(1) Si la section de la CIB d'un brevet est inconnue, ce dernier n'est pas classé. Dans certains cas, la somme des sections de la CIB «A - nécessités courantes de la vie» à «H - Électricité» n'est donc pas égale à 100% pour un pays particulier.

La répartition des brevets délivrés par l'USPTO par section de la CIB (tableau 4) ne diffère pas fondamentalement de la situation concernant les demandes de brevet adressées à l'OEB.

Une fois encore, les États-Unis étaient spécialisés en **physique — section G** (25,8%) et l'UE-25 en **techniques industrielles diverses; transports — section B** (22,0 %).

Toutefois, le Japon et la Chine, qui ont déposé le plus grand nombre de demandes de brevet à l'OEB en **électricité — section H**, étaient plus spécialisés en **physique — section G** en nombre de brevets délivrés par l'USPTO avec, respectivement, 32,0 et 23,2 % du nombre total de brevets délivrés.

La Russie était principalement spécialisée en **chimie; métallurgie — section C** (21,1%) puis en **physique — section G** (20,0%).

Comme cela a déjà été dit plus haut, la répartition met en lumière des particularités au niveau de l'État membre. Le Danemark, par exemple, s'intéressait essentiellement aux **nécessités courantes de la vie — section A**, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Autriche aux **techniques industrielles diverses; transports — section B**, la Belgique à la **chimie; métallurgie — section C** et les Pays-Bas, la Finlande et la Suède à l'**électricité — section H**.

En Norvège, on a observé des différences entre les brevets délivrés par l'USPTO et les demandes adressées à l'OEB. A l'USPTO, il s'agissait surtout des **nécessités courantes de la vie — section A** et à l'OEB, de la **physique — section G**.

**Tableau 4: brevets délivrés par l'USPTO, par année de priorité au niveau national et par section de la CIB, en pourcentage du nombre total de brevets accordés, 1999 <sup>(1)</sup>**

	Nombre total	Nécessités courantes de la vie	Techniques industrielles diverses ; transports	Chimie; métallurgie	Textiles; papier	Constructions fixes	Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage	Physique	Électricité
EU-25	24 733	13,9	22,0	13,1	2,1	2,6	11,7	16,9	17,6
EU-15	24 602	13,9	22,0	13,1	2,1	2,6	11,7	16,9	17,6
BE	599	11,8	20,1	24,9	3,5	3,1	5,5	19,9	11,1
CZ	29	6,8	10,2	24,4	-	6,8	10,1	23,9	14,3
DK	395	25,0	14,2	20,2	0,8	3,2	10,1	12,2	13,8
DE	10 622	10,9	25,0	13,6	2,2	2,0	15,4	15,7	15,0
EE	3	-	-	17,7	-	-	35,3	47,0	-
EL	10	39,0	5,0	18,2	6,7	-	-	21,1	10,0
ES	285	25,1	28,7	10,7	3,2	4,9	7,6	7,4	12,3
FR	3 685	17,3	20,6	13,3	1,0	2,0	9,3	17,3	19,0
IE	163	20,4	11,9	6,6	0,1	1,8	4,5	23,8	30,6
IT	1 670	17,4	27,8	10,7	2,0	3,0	10,1	13,8	14,8
CY	2	50,0	-	-	-	-	-	50,0	-
LV	1	100,0	-	-	-	-	-	-	-
LT	1	-	-	-	-	37,6	-	62,4	-
LU	36	8,4	49,9	15,2	-	0,0	15,4	9,3	1,8
HU	52	25,8	3,8	31,7	-	1,9	10,2	6,7	19,9
MT	3	66,7	-	-	-	-	-	-	33,3
NL	1 213	12,9	15,8	15,6	1,0	2,7	6,3	21,6	23,9
AT	520	16,0	24,2	11,5	2,9	3,8	15,9	13,7	11,7
PL	21	23,7	16,1	24,2	-	7,2	-	13,6	15,2
PT	12	34,4	16,4	9,6	2,7	8,2	8,2	10,9	9,6
SI	12	21,7	-	24,3	-	16,2	-	25,7	12,2
SK	6	21,7	34,8	17,4	-	-	17,4	8,7	-
FI	738	9,3	16,1	8,4	8,3	1,4	5,1	14,3	36,7
SE	1 391	14,6	21,6	7,0	3,2	2,5	8,8	13,2	29,1
UK	3 264	16,1	15,5	12,5	1,2	5,0	9,4	23,2	17,0
IS	23	12,2	4,3	17,9	-	-	4,3	25,1	36,2
LI	14	17,6	39,7	26,7	-	-	7,1	-	5,3
NO	224	20,0	19,8	10,6	0,2	11,4	11,8	17,7	8,5
EEA	24 994	13,9	21,9	13,1	2,0	2,7	11,7	16,9	17,5
CH	1 286	20,7	23,5	13,9	3,6	1,7	6,7	16,4	13,0
BG	9	15,0	-	13,0	-	-	33,7	11,2	26,9
HR	7	49,9	-	49,9	-	-	-	-	-
RO	5	-	46,9	10,4	-	-	-	6,0	36,5
TR	10	27,3	15,4	4,1	10,3	-	14,9	22,1	5,9
CA	3 486	19,2	20,4	9,0	0,7	6,6	7,4	19,9	16,5
CN	267	17,4	12,9	10,8	1,1	3,7	7,6	23,2	22,1
JP	32 178	5,2	16,5	8,7	0,7	0,5	7,9	32,0	28,2
RU	210	10,4	13,1	21,1	-	1,7	15,0	20,0	18,7
US	87 116	17,9	16,9	9,2	0,7	3,0	6,6	25,8	19,6

(1) Si la section de la CIB d'un brevet est inconnue, ce dernier n'est pas classé. Dans certains cas, la somme des sections de la CIB «A - nécessités courantes de la vie » à « H - électricité » n'est donc pas égale à 100% pour un pays particulier.

## Au niveau international, les demandes de brevet enregistrent des tendances à la hausse à long terme.

Comme le montrent les figures 2 et 3, le nombre des demandes de brevet adressées à l'OEB et le nombre de brevets délivrés par l'USPTO accusent une tendance générale à la hausse à long terme depuis 1985.

En nombre de demandes de brevet déposées auprès de l'OEB, les tendances dans l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis étaient très semblables, mais le nombre des demandes de l'UE-25 était toutefois plus élevé que celui des USA et du Japon.

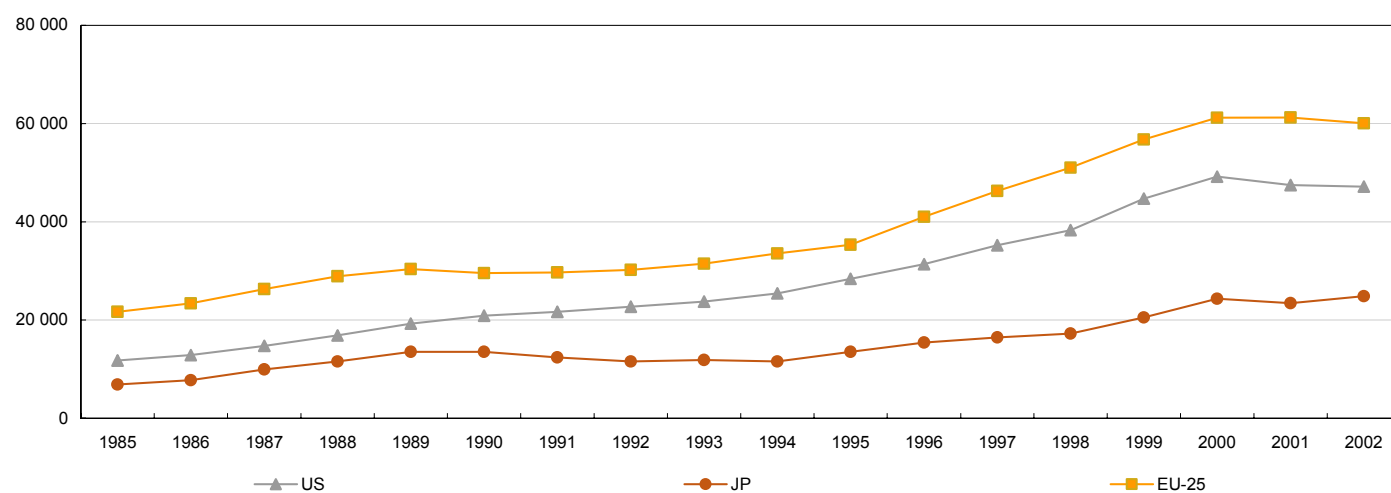
Comme cela a déjà été dit, on a relevé de grandes différences entre le nombre de brevets nationaux et celui

de brevets étrangers accordés par l'USPTO. Ces différences se sont constamment accentuées entre 1985 et 1999 (voir figure 3). L'UE-25 et le Japon ont accusé une tendance similaire au cours de toute cette période (1985-1999) en nombre de brevets délivrés par l'USPTO.

En revanche, les brevets délivrés aux États-Unis ont plus que doublé entre 1985 et 1999.

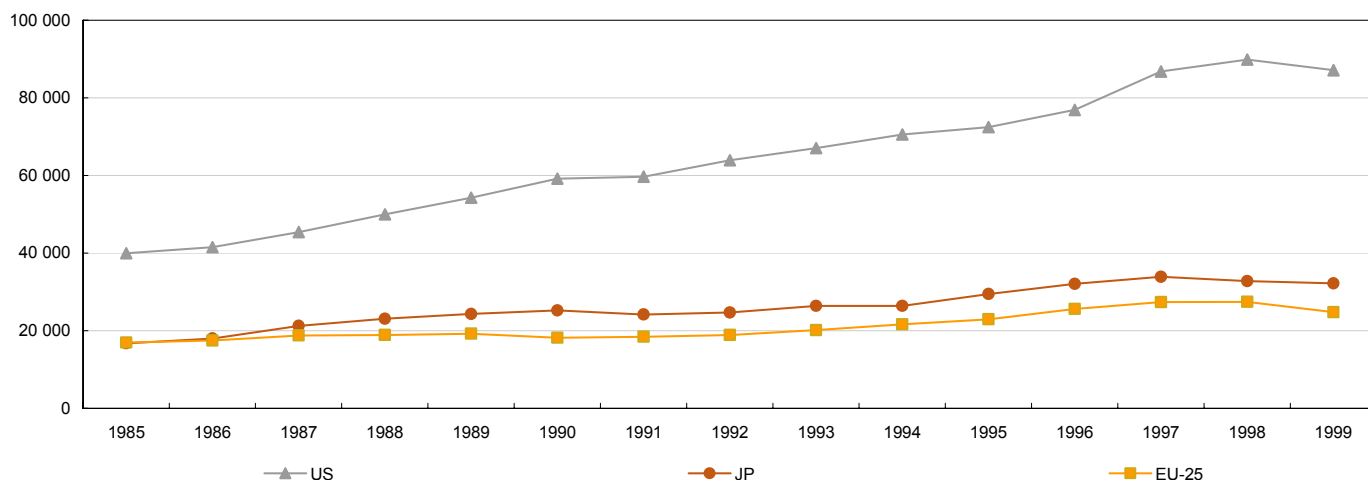
L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni influencent nettement l'évolution des brevets accordés par l'USPTO en Europe. En effet, ces trois pays représentent plus des deux tiers du total de l'UE.

Figure 2: évolution des demandes de brevet adressées à l'OEB, UE-25, USA et Japon, 1985-2002 <sup>(1)</sup>



(1) voir notes méthodologiques

Figure 3: évolution des brevets délivrés par l'USPTO, UE-25, USA et Japon, 1985-1999 <sup>(1)</sup>



(1) voir notes méthodologiques

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

### Statistiques sur les brevets élaborées par Eurostat

L'élaboration de statistiques sur les brevets par Eurostat a été réorganisée en 2005. Cela signifie que les données présentées dans ce numéro de Statistiques en bref et sur la page web d'Eurostat ne sont pas totalement comparables à celles diffusées précédemment.

En 2005, une seule base de données brutes (élaborée principalement sur la base des inputs de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO) et de l'Office japonais des brevets (OJB)) a été utilisée pour produire un nombre plus important de tableaux et d'indicateurs sur la page web d'Eurostat. Cette méthode continuera à être utilisée dans les années à venir. Les données calculées sur la base de la source de données de l'OCDE ne sont plus diffusées par Eurostat.

Les données et les indicateurs publiés sur la page web sont structurés de la manière suivante:

#### Brevets au niveau national

- Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité
- Brevets délivrés par l'USPTO par année de priorité
- Familles de brevets de la Triade par toute première année de priorité

#### Brevets au niveau régional

- Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité
- Brevets délivrés par l'USPTO par année de priorité
- Familles de brevets de la Triade par toute première année de priorité

Veuillez trouver, ci-après, d'autres commentaires sur les demandes de brevet adressées à l'OEB et sur les brevets délivrés par l'USPTO.

La production de nouvelles données se présente comme suit:

- Eurostat continue à produire des statistiques sur les brevets (source: Eurostat/OEB) dont l'élaboration a débuté il y a quelques années. Toutefois, ces données sont maintenant produites sur la base de l'année de priorité de la demande et non plus de l'année de dépôt comme précédemment. Les valeurs des données sont toutefois semblables.
- Les données sur les demandes adressées à l'OEB fournies par l'OCDE ne sont plus diffusées par Eurostat. D'une manière générale, ces données sont plus faibles que celles publiées par Eurostat. Cela est dû au fait que toutes les demandes déposées au titre du traité sur la coopération en matière de brevet (PCT) dans lesquelles est désigné l'OEB (= demandes déposées conformément à la procédure visée dans le traité sur la coopération en matière de brevets) sont totalement prises en considération par Eurostat, mais partiellement seulement par l'OCDE.
- Les données d'Eurostat concernant les brevets délivrés par l'USPTO sont indiquées par date de priorité, c'est-à-dire la première date de dépôt de la demande de brevet n'importe où dans le monde. Cette modification méthodologique d'EUROSTAT qui prend en compte la date de priorité signifie que les données concernant les brevets délivrés par l'USPTO diminuent depuis l'année 2000 en raison des décalages entre la date de priorité et la date d'octroi dus à des procédures administratives.

Eurostat a procédé aux changements décrits ci-dessus car une seule source de données est désormais utilisée (voir ci-dessus) et parce que les données produites reflètent mieux les performances d'une économie en matière d'innovation et de R & D.

Pour de plus amples informations, voir également les métadonnées d'Eurostat sur les statistiques des brevets qui sont diffusées sur la page web.

### Comptabilisation des brevets ayant plusieurs inventeurs

Lorsqu'un brevet peut être attribué à plusieurs inventeurs de différents pays, la contribution respective de chaque pays est prise en compte. Cela est fait afin d'éviter une comptabilisation multiple de ce type de brevet. Par exemple, un brevet délivré à une invention due à un français, un américain et deux allemands résidant chacun dans leur pays, sera comptabilisé de la manière suivante: ¼ du brevet pour la France, ¼ pour les USA et ½ pour l'Allemagne.

### Demandes de brevet adressées à l'OEB par année de priorité

La production de données fournit aux utilisateurs des informations sur les demandes de brevet adressées à l'*Office européen des brevets (OEB)*. Les données sont diffusées au niveau national et couvrent la période 1980-2002. Les données de l'OEB concernent toutes les demandes de brevet par année de priorité mais pas les délivrances de brevet par année de priorité, comme c'est le cas des données de l'USPTO.

### Brevets délivrés par l'USPTO par année de priorité

La production de données fournit aux utilisateurs des informations concernant les brevets délivrés par l'*Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO)*, par année de priorité. Les séries chronologiques couvrent la période allant de 1980 à 1999. Du fait de la disponibilité des données, les données de l'USPTO se réfèrent aux brevets délivrés mais pas aux demandes de brevet, comme c'est le cas des données de l'OEB. Les données indiquées pour 2000 et après ne sont pas comparables aux données de 1999 et à celles des années précédentes car elles sont incomplètes.

### Familles de brevets de la Triade par toute première année de priorité

Les familles de brevets disponibles dans NewCronos se réfèrent aux « familles triadiques », c'est-à-dire qu'un brevet appartient à une famille si et seulement s'il a été déposé à l'*Office européen des brevets (OEB)*, à l'*Office japonais des brevets (OJB)* et délivré par l'*Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO)*. Les familles de brevets, contrairement aux brevets, ont été créées dans l'intention d'améliorer la comparabilité internationale (« l'avantage du terrain » a été supprimé; les valeurs des brevets sont plus homogènes).

### Abréviations et symboles statistiques

: Non disponible  
- Non applicable ou zéro réel ou zéro par défaut

### Sections de la classification internationale des brevets (CIB)

Section A	Nécessités courantes de la vie;
Section B	Techniques industrielles diverses; transports;
Section C	Chimie; métallurgie;
Section D	Textiles; papier;
Section E	Constructions fixes;
Section F	Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage
Section G	Physique;
Section H	Électricité;
Section UNK	Section inconnue de la CIB

Si la section CIB d'un brevet est inconnue, ce brevet n'est pas classé. Dans certains cas, la somme des sections A à H de la CIB pour un pays n'est donc pas égale à 100%.

Les données présentées dans ce numéro de Statistiques en bref indiquent la disponibilité de données dans la base de référence d'Eurostat en octobre 2005.

# Pour en savoir plus:

Les bases de données: [Site internet EUROSTAT/Page d'accueil/Données](#)

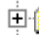
## Science et technologie

 Recherche et développement

 Enquête sur l'innovation dans les entreprises de l'UE

 Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir

## Statistiques de brevets

 Demandes de brevets déposées auprès de l'OEB par année de priorité

 Brevets accordés par l'USPTO par année de priorité

 Familles de brevets des pays triadiques par l'année de priorité la plus récente

---

## Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017  
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408  
Fax (352) 4301 35349

E-mail: [eurostat-mediasupport@cec.eu.int](mailto:eurostat-mediasupport@cec.eu.int)

## European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:  
[www.europa.eu.int/comm/eurostat/](http://www.europa.eu.int/comm/eurostat/)

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

**l'Office des publications officielles des Communautés européennes.**

2, rue Mercier  
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>  
E-mail: [info-info-opoce@cec.eu.int](mailto:info-info-opoce@cec.eu.int)

---

Le présent document a été réalisé en collaboration avec Sammy Sioen